

**Thierry GLENAT**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

19 Avenue du Granier  
MINIPARC LES BEALIERES  
38240 MEYLAN  
Tél. 04.76.00.75.75  
Fax. 04.76.00.75.80  
thierry.glenat@fr.oleane.com

**ASSOCIATION ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS**  
**Espace Paul Jargot**  
**191 Rue François MITTERAND**  
**38920 CROLLES**

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE SOCIAL  
DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2013 AU 31 AOUT 2014

## SOMMAIRE

---

I/ RAPPORT SPECIAL

II/ RAPPORT GENERAL

III/ ATTESTATION DES REMUNERATIONS

IV/ ETATS FINANCIERS

## **I/ RAPPORT SPECIAL**

---

**ASSOCIATION ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS**

**Espace Paul Jargot  
191 Rue François MITTERAND  
38920 CROLLES**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

*Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 31 Août 2014*

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire Aux Comptes de votre association je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

**Conventions autorisées au cours de l'exercice.**

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 (ou 117) du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Je vous informe qu'il m'a été donné avis d'une convention conclue au cours de l'exercice et visé à l'article L225-38 du Code du Commerce.

**Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.**

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, j'ai été informé d'aucune convention, approuvée au cours d'exercices antérieurs.

Fait à Meylan,  
le 28 novembre 2014

Thierry GLENAT,  
Commissaire Aux Comptes



## **II/ RAPPORT GENERAL**

---

**ASSOCIATION ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS**  
**Espace Paul Jargot**  
**191 Rue François MITTERAND**  
**38920 CROLLES**

**RAPPORT GENERAL**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

*Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 31 Août 2014*

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 12 décembre 2012, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Août 2014 sur :

1. Le contrôle des comptes annuels de « **L'ASSOCIATION ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS** » tels qu'ils sont annexés au présent rapport,

2. La justification de mes appréciations,

3 Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2014.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 13 Octobre 2014.

Il m'appartient sur la base de mon audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondage ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

**Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

## II/ JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code du Commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> Août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble.

**Règles et méthodes comptables :** L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des éléments significatifs de comptes annuels. Dans le cadre de mes appréciations des règles et principes comptables suivis par votre association, je certifie le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe. Néanmoins, je tiens à porter à la connaissance des membres de l'Association que la subvention du Conseil Général de 23 520 Euros a été affectée en fonds dédiés sur subvention de fonctionnement pour l'exercice 2014/2015.

**Estimations comptables :** J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association, décrite dans l'annexe sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

**Conclusion :** Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III/ VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressées aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Meylan,  
le 28 novembre 2014

Thierry GLENAT  
Commissaire Aux Comptes,



### **III/ ATTESTATION DES REMUNERATIONS**

---



**ASSOCIATION ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS**  
**Espace Paul Jargot**  
**191 Rue François MITTERAND**  
**38920 CROLLES**

En exécution des dispositions prévues par l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006, j'atteste que les rémunérations versées aux trois personnes les mieux rémunérées de l'association au cours de l'exercice clos le 31 Août 2014 s'élèvent à :

**84 382 Euros**

**QUATRE VINGT QUATRE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT  
DEUX EUROS**

Certifié exact,

A Meylan,  
le 28 novembre 2014

Thierry GLENAT,  
Commissaire Aux Comptes,



## **IV/ ETATS FINANCIERS**

---

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/08/2014 12			Exercice N-1 31/08/2013 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	43 638	39 990	3 647	6 461	2 813	43.55	
	Autres immobilisations corporelles	1 143	572	572	858	286	33.33	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	160		160	160				
<b>TOTAL I</b>	<b>44 941</b>	<b>40 562</b>	<b>4 379</b>	<b>7 478</b>	<b>3 099</b>	<b>41.44</b>		
Comptes de liaison								
<b>TOTAL II</b>								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances	45 920		45 920	31 063	14 857	47.83	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	68 281		68 281	60 323	7 958	13.19		
Charges constatées d'avance (3)								
<b>TOTAL III</b>	<b>114 201</b>		<b>114 201</b>	<b>91 386</b>	<b>22 815</b>	<b>24.97</b>		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>159 142</b>	<b>40 562</b>	<b>118 580</b>	<b>98 864</b>	<b>19 715</b>	<b>19.94</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 31/08/2014 12	<b>Exercice N-1</b> 31/08/2013 12	<b>Ecart N / N-1</b>	
				<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	43 706	43 706		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	24 052	27 012	2 960	10.96
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	<b>23 961</b>	<b>2 960</b>	<b>21 001</b>	<b>709.60</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	<b>TOTAL I</b>	<b>43 615</b>	<b>19 654</b>	<b>23 961</b>	<b>121.91</b>
	<b>TOTAL II</b>				
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	18 100	11 100	7 000	63.06
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	23 520	23 520		
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	<b>TOTAL III</b>	<b>41 620</b>	<b>34 620</b>	<b>7 000</b>	<b>20.22</b>
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 501	3 603	4 899	135.97
	Dettes fiscales et sociales	21 253	38 992	17 739	45.49
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	3 590	1 995	1 595	79.95
	<b>TOTAL IV</b>	<b>33 345</b>	<b>44 590</b>	<b>11 245</b>	<b>25.22</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>118 580</b>	<b>98 864</b>	<b>19 715</b>	<b>19.94</b>

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

29 755 42 595

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/08/2014	12	31/08/2013	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises	1 592	2 116	524	24.78
Production vendue de Biens et Services	252 843	265 564	12 721	4.79
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	228 825	258 045	29 220	11.32
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 681	8 177	2 496	30.52
Collectes	50	595	545	91.60
Cotisations	9 169	8 618	551	6.39
Autres produits				
<b>TOTAL I</b>	<b>498 160</b>	<b>543 115</b>	<b>44 955</b>	<b>8.28</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises	3 120	2 881	239	8.31
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	13 183	28 992	15 809	54.53
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	19 005	31 242	12 238	39.17
Impôts, taxes et versements assimilés	13 177	23 941	10 763	44.96
Salaires et traitements	309 397	303 111	6 286	2.07
Charges sociales	105 926	110 867	4 941	4.46
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 099	4 283	1 184	27.64
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	1 192	1 305	113	8.66
<b>TOTAL II</b>	<b>468 099</b>	<b>506 621</b>	<b>38 522</b>	<b>7.60</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>30 061</b>	<b>36 494</b>	<b>6 433</b>	<b>17.63</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/08/2014	12	31/08/2013	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	900		211	30.59
Reprises sur provisions et transferts de charges		689		
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>	900	689	211	30.59
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>				
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	900	689	211	30.59
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	30 961	37 183	6 222	16.73
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		397	397	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>		397	397	100.00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	7 000	11 100	4 100	36.94
<b>TOTAL VIII</b>	7 000	11 100	4 100	36.94
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	7 000	10 703	3 703	34.60
Impôts sur les bénéfices (IX)				
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	499 060	544 201	45 141	8.29
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	475 099	517 721	42 622	8.23
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	23 961	26 480	2 519	9.51
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	23 520		23 520	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	23 520	23 520		
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	23 961	2 960	21 001	709.60

ANNEXE

Exercice du 01/09/2013 au 31/08/2014

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1 - Subventions: Par principe, la Subvention, sollicitée sur la base de l'effectif des élèves au 1er septembre de chaque année constituant le 1er jour de l'exercice est affectée, lorsqu'elle est attribuée, à cet exercice.

1.1 - S'agissant du Conseil Général et compte tenu de la date d'attribution qui fluctue selon les années avant ou après le dernier jour de l'exercice, la Subvention est affectée à l'exercice suivant.

Au cours de l'exercice 2013, ont été attribuées les subventions au titres des années 2012 et 2013.

Dans un souci de cohérence de présentation des comptes et de permanence des méthodes, à compter de l'exercice 2013, la Subvention annuelle, pour un montant de 23.520 euros, en totalité non utilisée au cours de l'exercice est affectée à l'exercice suivant. Elle est portée au poste "Engagements à réaliser sur subventions attribuées" au compte de charges et au poste "Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement" au compte de bilan.

2 - 35 eme anniversaire de l'association: Dans le cadre du projet d'animation prévu en juin 2014 et reporté au cours de l'année 2015, ne faisant pas l'objet d'un subventionnement spécifique, il a été constitué une provision pour charges sur la base des frais engagés estimés nécessaires. Montant de la provision au 31 Août 2014: 18.100 euros.

## - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos sont établis et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2013 au 31/08/2014

**Informations générales complémentaires**

1 - Actions de médiation: Le subventionnement des actions de médiation est intégré dans la subvention globale de fonctionnement à compter de l'exercice.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	45 178		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 143		
TOTAL	46 321		
Prêts, autres immobilisations financières	160		
TOTAL	160		
TOTAL GENERAL	46 481		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 540	43 638	43 638
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 143	1 143
TOTAL		1 540	44 781	44 781
Prêts, autres immobilisations financières			160	160
TOTAL			160	160
TOTAL GENERAL		1 540	44 941	44 941

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	38 717	2 813	1 540	39 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	286	286		572
TOTAL	39 003	3 099	1 540	40 562
TOTAL GENERAL	39 003	3 099	1 540	40 562

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	2 813				
Matériel de bureau informatique mobilier	286				
TOTAL	3 099				
TOTAL GENERAL	3 099				



ANNEXE

Exercice du 01/09/2013 au 31/08/2014

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	160		160
Débiteurs divers	45 920	45 920	
TOTAL	46 080	45 920	160

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 501	8 501		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 786	19 786		
Autres impôts taxes et assimilés	1 467	1 467		
Produits constatés d'avance	3 590	3 590		
TOTAL	33 345	33 345		

**Evaluation des amortissements**

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Catégorie	Mode	Durée
agencements	Linéaire	10 ans,
Instruments de musique	Linéaire	3 à 7 ans,
Materiel Informatique	Linéaire	4 ans.
Gilets harmonie	Linéaire	10 ans.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	45 920
Total	45 920

Dont subventions à recevoir: 45.620 euros.

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 501
Dettes fiscales et sociales	21 253
Total	29 755

**Charges et produits constatés d'avance**

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 590
Total	3 590

ANNEXE

Exercice du 01/09/2013 au 31/08/2014

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Employés	13	
Total	13	

Effectif exprimé en équivalent temps plein.

**Valorisation des contributions volontaires**

1 - Information Ville de Crolles - Montant de l'aide en nature que représente l'utilisation par l'association des infrastructures, du matériel et du personnel de la commune:

Au titre de la "saison" 2013/2014: 30.708 euros, décomposé comme suit

- . Infrastructures utilisées (Espace Paul Jargot, Salle Boris Vian): 30.479 euros
- . Matériels: 105 euros
- . Déplacement: 64 euros
- . Personnel: 60 euros.

2 - Suivant certificat de mise à disposition du 15 décembre 2005, la ville de Crolles a acquis entre les années 1990 et 2003 pour un montant total de 34.480 euros divers instruments de musique stockés de façon permanente à l'Espace Paul Jargot et qu'elle met à la disposition de l'association pour son activité.

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

ANNEXE

Exercice du 01/09/2013 au 31/08/2014

**Crédit bail**

Contrat Bnp 66 mois "Location Top Full", septembre 2011, concernant un photocopieur. 22 échéances trimestrielles.

**Engagement en matière de pensions et retraites**

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de l'exercice. Montant des engagements, charges comprises, estimation 31 Août 2014: 30.000 euros.

**Droit individuel à la formation**

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/08/2014, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 1.273 heures, la valeur correspondante est estimée à 11.650 euros.

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Dotation provision charges 35 eme	7 000	
Total	7 000	

**Transferts de charges**

Nature	Montant
Remboursement Ijss	561
Remboursement formations	5 120
Total	5 681